

Ce chapitre nous présente le mode de vie des Thélémites, ordre fondé par « le Moine » (Frère Jean des Entommeurs) une fois la guerre contre Picrochole remportée.

I. La notion de liberté

La première phrase de ce chapitre illustre à elle-seule le mode de vie des Thélémites : elle insiste sur le fait que cette vie ne dépend ni de lois, ni de contraintes imposées mais au contraire de la liberté de chacun comme en témoignent les nombreuses expressions exprimant cette notion de liberté (gens libres, librement...). Celle-ci est renforcée par l'emploi des expressions « bon vouloir », « quand bon leur semblait », « quand le désir leur en venait » qui montrent bien la liberté de choix dont bénéficient les religieux et religieuses de l'abbaye de Thélème. De plus, on apprend à la ligne 4 qu'il n'existe aucune contrainte à laquelle seraient soumis les Thélémites. Ces derniers ne sont soumis qu'à une seule règle : « *Fais ce que tu voudras* », règle démontrée par l'énumération des verbes d'action tels que « manger », « boire », « dormir », « chasser » ou encore « jouer ». Cette devise significative est mise en valeur puisqu'elle a été rédigée en italique et a valeur d'ordre (emploi de l'impératif).

II. La bonne éducation des Thélémites

En ce qui concerne l'éducation des Thélémites, celle-ci est liée à la notion de naissance comme l'atteste l'expression « gens libres, bien nés, bien éduqués ». Elle fait d'eux des êtres d'exception, égaux, ayant les mêmes valeurs et les mêmes occupations. De plus, cette éducation leur donne un niveau intellectuel élevé, caractérisé par la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de plusieurs langues, du chant, de la musique, des armes... Cela nous permet également de comprendre que, pour les Thélémites, le spirituel et l'intellectuel sont aussi importants que le physique (// un esprit sain dans un corps sain). Toutes ses qualités intellectuelles sont évoquées de manière très élogieuse ce que renvoie à la notion de perfection.

Les Thélémites sont donc l'élite de la société et ce quel que soit leur sexe (égalité homme/femme – lignes 25 à 27).

III. Principes moraux de la vie à Thélème

Compte tenu de l'absence de règles, il est impératif que les Thélémites obéissent à des principes internes faisant partie de la moralité de chacun afin d'éviter les querelles, les jalousies, les rivalités... Ceux-ci sont acquis, selon Rabelais, à la naissance et désignés par le narrateur au moyen d'un présent de vérité générale ; ils sont donc bien ancrés dans leur comportement et se caractérisent par un sens inné de la vertu et une aversion naturelle pour le vice (mots à connotation valorisante aux lignes 8 et 10 insistant sur la vertu naturelle).

L'abbaye de Thélème est donc une communauté fermée de gens bien nés qui vivent entre eux selon un code de l'honneur très précise.

IV. Une utopie

Ce monde idéal est constitué de gens pouvant se passer de règles très facilement (lignes 15 à 17). Leur éducation aristocratique est une garantie de l'honneur et du respect de l'autre. On ne travaille pas pour vivre mais de loisirs ce qui clairement utopique. L'harmonie, la perfection, l'éducation complète, l'altruisme, l'honneur, la vertu et le refus du vice sont autant de qualités que les Thélémites accumulent. Les deux dernières sont particulièrement invraisemblables ce qui rejoint l'idée d'utopie.

=====